



MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens,

Qui dit printemps dit journée ensoleillée, ouverture des terrasses, chaleur!

L'arrivée du printemps c'est aussi la fonte des neiges et la gestion de l'eau. C'est au printemps que les bouleversements climatiques se font beaucoup ressentir en mettant à rude épreuve nos infrastructures municipales.

Pour faire face à ces grands défis, il est important d'avoir une approche globale et une vision d'ensemble de tous nos différents services municipaux plutôt que de faire des changements à la pièce et travailler en silo.

Les changements sont nécessaires et urgents. Heureusement, les municipalités ont maintenant des pouvoirs en matière de protection de l'environnement pour faire face à ces défis. La mise en œuvre de solutions passe, entre autres, par l'aménagement du territoire. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a adopté une résolution de contrôle intérimaire lors de son assemblée de mars dernier. Cette décision va nous permettre de prendre une pause et nous donner le temps nécessaire afin de rattraper le retard auquel nous sommes confrontés non seulement en matière d'aménagement de notre territoire, mais aussi en matière de protection des milieux naturels, deux dossiers indissociables qui sont au cœur des préoccupations citoyennes.

Nous tenons à remercier les annelacoises et annelacois qui nous ont manifesté leur appui. Nous avons reçu beaucoup de témoignages positifs de votre part relativement à cette initiative du conseil et nous espérons continuer à bénéficier de votre appui pour les prochaines étapes à venir dans ce dossier important pour notre municipalité.

En vous souhaitant à toutes et à tous un merveilleux printemps, je vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

Catherine Hamé Mulcair,
Mairesse

Mois de l'arbre | 14 Mai 2022

Le mois de l'arbre sera célébré le 14 mai prochain par l'entremise d'une distribution d'arbres indigènes et de compost, le tout gratuitement.

Les arbres sont une gracieuseté du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs.

L'activité se tiendra le samedi 14 mai prochain dans le stationnement de l'Hôtel de Ville entre 9 h et 13 h.

Nous vous rappelons que vous devez apporter vos sacs réutilisables pour y déposer les arbres ainsi qu'une chaudière ou un contenant pour y mettre votre compost, car aucun contenant ne sera fourni.

Pour tous les détails de cette journée, visitez notre site Internet ou notre page Facebook.



- ❖ Quantité limitée d'arbres et de compost par citoyen;
- ❖ Les règles sanitaires en vigueur s'appliqueront.

Visites de prévention résidentielles

Dans l'optique de s'assurer que vous ainsi que votre famille soyez toujours en sécurité, le Service de Sécurité incendie de Sainte-Anne-des-Lacs débutera les visites de prévention résidentielles dès le mois prochain.

Lors de notre visite, l'objectif sera de vérifier, avec vous, l'installation et le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et, naturellement, de répondre à toutes vos questions.

Les visites auront lieu du lundi au vendredi entre 18 h 30 et 20 h 30 ainsi que le samedi et dimanche de 10 h à 16 h.

Nous espérons recevoir votre entière collaboration lors de la visite de nos pompiers à votre résidence.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie.



La fête des voisins

La Fête DES VOISINS

SAMEDI LE 4 JUIN 2022

Une initiative de
ESPACE MUNI

Organisez une fête dans votre quartier et créez des liens de solidarité avec vos voisines et voisins pour construire une ville plus humaine !

Conseils et outils promotionnels : www.espacemuni.org

RÉCLAMATION Bris reliés au déneigement

La date limite pour déposer une demande est le 15 mai de chaque année.



Biblio-accès

Des livres livrés à votre porte !



Service gratuit !

Pour tous les détails, visitez le sabl.qc.ca